

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 035-2020</p> <p>Du : jeudi 25 juin 2020</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 10 votants : 10</p> <p>Date de la convocation : 20 juin 2020</p>
--	--

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, à 21 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration scolaire sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Isabelle Oger 1ère Adjointe au Maire,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : approbation du compte-administratif 2019

La Présidence du Conseil Municipal est confiée à Madame Isabelle Oger, 1ère Adjointe au Maire.

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'instruction budgétaire M14,

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Considérant, l'absence d'observation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
Monsieur Didier Dagonet, Maire, étant sorti au moment du vote,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	10	-	-

Approuve, le compte-administratif 2019 tel qu'il a été présenté :

I — SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement :	
Recettes 2019	438 230.21
Dépenses 2019	386 593.51
Résultat exercice 2019	51 636.70
Report 2018	73 064.66
Résultat cumulé 2019	124 701.36

En fonctionnement, il y a un excédent de 51 636.70€ pour l'exercice 2019 et un excédent cumulé de 124 701.36€.

II -- SECTION D'INVESTISSEMENT

Investissement :	
Recettes 2019	168 209.27
Dépenses 2019	37 101.02
Résultat exercice 2019	131 108.25
Report 2018	-93 977.53
Résultat cumulé 2019	37 130.72

En investissement, il y a un excédent de 131 108.25€ pour l'exercice 2019 et un déficit cumulé de 37 130.72€.

Qui entraine un résultat cumulé en fonctionnement et investissement de 161 832.32€

Dit que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 25 juin 2020

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

